



N° 368 /L/MINSANTE/SG/DRSPO

Bafoussam le 29 MARS 2020

**LE DELEGUE REGIONAL
A
MONSIEUR LE PREFET DU
DEPARTEMENT DE LA MIFI**

Objet : Mesures prises suite à la notification d'un personnel
du CMA LAFE-BALENG positif au COVID-19

J'ai l'honneur de vous informer qu'un 4^{ème} cas positif au COVID-19 a été confirmé au CMA de Lafé-Baleng (DS MIFI) ; Ce cas est un personnel de santé en service dans ledit centre et est entré en contact avec le 3^{ème} cas positif pendant son séjour du 18 au 23 Mars 2020 dans cette structure avant d'être transféré en isolement à l'Hôpital Régional de Bafoussam ; Nous pensons alors que tout le personnel de cette structure y compris le 4^{ème} cas positif, a été exposé.

A cet effet, les mesures urgentes de précaution suivantes sont prises dans le souci de limiter la propagation de l'épidémie :

Il s'agit de :

- 1) Prélèvement systématique de tout le personnel de cette structure
- 2) Mise en quarantaine de tout le personnel
- 3) Désinfection de tout le centre
- 4) Invitation de tout les patients ayant consulté dans ce centre pendant la période d'hospitalisation d'appeler les numéros de veille régionale (677897287/677893328)

5) Fermeture provisoire du centre pendant 14 jours

A cet effet, nous comptons sur l'encadrement de l'autorité administrative pour la mise en œuvre effective de ces mesures salutaires pour la santé publique.

AMPLIATIONS

- MINSANTE
- GOUV/OUEST
- SOUS-PREFET BAF 2^{ème}
- MAIRE BAFUSSAM 2
- ARCH/CHRONO



LE DELEGUE REGIONAL

Dr. Chimmoun Ducuda
Médecin de Santé Publique